

NOTE DE POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE

présentée par le Collège communal

BUDGET 2012

Le présent budget communal clôture la législature 2006-2012.

La majorité a travaillé au mieux pour atteindre les objectifs fixés, les six années s'étant très vite écoulées sans qu'une année ressemble à la précédente, le contexte socio-économique évoluant diversement.

Au cours de cette législature, Rochefort et tous ses habitants, quel que soit l'endroit où ils habitent, a perdu un de ses grands serviteurs à savoir Guy MULLENS, Echevin des Travaux à qui nous souhaitons rendre hommage pour tout le travail et l'écoute qu'il donnait à la commune et à ses concitoyens.

Nous avons connu des périodes heureuses, parfois difficiles tant dans la gestion communale que dans la gestion financière. Mais le but du « bien-faire dans l'intérêt de toutes et de tous » a toujours guidé les choix posés, sans parti-pris.

Au niveau des dossiers complexes, la majorité a toujours voulu y répondre par une solution adaptée tout en étant à l'écoute et en pratiquant le sens du compromis ainsi que le respect de l'autre lors des séances du Conseil Communal.

Nous avons également toujours tenu compte des contraintes budgétaires et des moyens financiers dont disposait la commune.

Avec 2012, la page de cette législature se tourne. L'emploi, le logement, l'enseignement, le social, le monde associatif ont été dopés tout au long de ces années par les investissements extraordinaires. Bien sûr, aucun département touchant de près ou de loin à la préservation du patrimoine communal et au bien-être des gens n'a été laissé au bord de la route. Des projets ont pris du retard pour diverses raisons telles l'attente parfois longue, très longue des promesses de subsides, des contraintes réglementaires qui frisent l'insurmontable, les lenteurs diverses ...

Un autre fil conducteur dans les choix posés a toujours été de répartir équitablement dans tous les domaines les moyens financiers entre Rochefort et les villages.

Le Collège communal s'est toujours battu pour créer et maintenir des services de qualité au sein de l'entité communale afin de servir au mieux nos habitants.

Pour 2012, une multitude de projets sont inclus dans le budget extraordinaire, soulignons en outre :

- La poursuite de l'acquisition de terrains et l'aménagement de lotissements communaux ;
- Pour les secours, l'acquisition d'une nouvelle ambulance dans le droit fil des efforts financiers consentis dans ce département si important pour la sécurité et la préservation de la vie humaine. Dans ce domaine, la Ville de Rochefort est en province de Namur une des communes où la dépense par habitant est une des plus élevée ;
- Le plan trottoirs : l'étude et la réalisation de nouveaux trottoirs au centre ville, entre le carrefour principal et le Pont de Pierre. Espérons que l'on pourra voir un début de concrétisation de ce projet en 2012 puisque la Ville de Rochefort a répondu à un appel à projets et attend prochainement la décision de la part du Ministre FURLAN en charge de cette compétence ;
- L'extension et la modernisation de l'école communale de Rochefort-Centre après plus de 14 années de démarche ;
- La rénovation de la salle des fêtes de Han-sur-Lesse dont la commande vient d'être passée ;
- La réfection des ponts de Belvaux, Briquemont et Lavaux-Sainte-Anne ;
- La modernisation de trois routes communales et bien d'autres petits aménagements ;
- La modernisation de la plaine de jeux du parc des Roches (3^{ème} année d'inscription budgétaire dans l'attente des subsides) ;
- L'aménagement d'une plaine de jeux dans les villages de Laloux et de Forzée ;
- La rénovation de toitures et des aménagements divers dans les locaux scolaires ;
- L'aménagement du square de l'amicale et de la place du Baty à Rochefort ;
- Etc.

Le service extraordinaire en investissements comprend 65 réalisations dans tous les secteurs : routier, culturel, scolaire, sportif, social, des secours, de l'animation, économique, logement, enseignement, de la distribution d'eau et bien sûr des équipements indispensables au bon fonctionnement des services communaux.

La Proximité, lien essentiel avec nos habitants.

Le maintien sur le long terme d'une administration de qualité au sein de notre commune a toujours été un objectif pour nous. En cette période de crise économique et financière qui frappe notre pays ainsi que l'ensemble du monde, nos citoyens ont besoin de services de proximité proactifs. Qui mieux qu'une commune forte, moderne, proche d'eux pour répondre à leurs nombreuses demandes, interrogations et inquiétudes.

Une participation active des citoyens à la gestion de la commune au travers de commissions communales permet de garder le lien de proximité nécessaire entre l'autorité communale et la population et développe le principe de la citoyenneté responsable.

La jeunesse et le sport constituent également des vecteurs de recherche d'une meilleure qualité de vie.

L'école et l'accueil extrascolaire doivent rester une préoccupation essentielle.

L'école a un rôle fondamental à jouer dans l'éducation des jeunes. Elle reste un lieu privilégié pour développer des actions en termes de santé, d'éducation, de civisme, de solidarité et de respect des autres.

Rochefort est l'une des cinq communes qui, en province de Namur, organise de l'accueil extrascolaire et l'apprentissage d'une deuxième langue dans toutes les classes du primaire.

En matière d'accueil extrascolaire, nous avons toujours été à l'écoute des directions des écoles pour apporter les moyens logistiques ou financiers nécessaires à ce soutien indispensable aux parents, et ce tous réseaux d'enseignement confondus.

La politique des Aînés

La présente législature est marquée par la construction et l'occupation de la nouvelle maison de repos.

L'allongement de la durée de vie, un accueil de qualité et respectueux des personnes âgées dans un environnement serein et proche de leur famille, ont guidé les initiateurs de ce projet de très grande envergure.

Aujourd'hui la maison de repos fonctionne et le service apporté à nos aînés est indéniablement de qualité.

Certes, la mise en place d'un tel outil ne se fait pas aisément. L'énergie déployée en terme humain, administratif et financier est colossale. La tâche est rude, mais les objectifs et les aspects positifs dans la conduite d'un si beau projet compensent largement les difficultés rencontrées pour aboutir.

Le bien-être, une vie collective, des activités multiples, des rencontres intergénérationnelles, l'implication de nombreux bénévoles montrent combien la maison de repos est une nécessité au sein de notre commune.

Gageons qu'après des débuts difficiles, un ciel plus serein s'ouvrira au dessus de cette institution.

Les finances communales

Au cours de ces dernières années, de par nos options, de par la qualité du travail quotidien souvent rébarbatif de l'échevine des finances et des agents communaux des services budget et finances, nous avons fait évoluer la gestion financière vers une gestion moderne, respectueuse de la législation (parfois excessive dans ses exigences).

Nous voulions des finances saines et les choix posés ont été guidés par le souci de l'économie et de l'intérêt général.

Les résultats budgétaires ont progressé positivement et de manière significative, preuve d'investissements adaptés à la capacité financière de la Ville et d'un travail de rigueur dans l'élaboration des projets, la recherche d'aides extérieures et le suivi de la bonne exécution par les services en charge, particulièrement du service technique .

La période que nous vivons est compliquée, les conséquences de la crise ainsi que les incertitudes qui pèsent actuellement sur la situation économique générale de l'Europe créent une incertitude et un manque de visibilité sur les mois et les années à venir.

Grâce aux réserves que nous avons voulu constituer au cours des années prospères, nous pourrons traverser la tempête sans toucher, espérons-le, ni aux éléments essentiels, ni aux dépenses facultatives.

Nous connaissons une certaine embellie du côté des recettes car à fiscalité inchangée, les recettes sont supérieures notamment par l'arrivée sur notre commune de nouveaux ménages qui viennent s'installer dans des habitations construites dans des lotissements récemment aménagés.

Embellie donc côté des recettes mais cependant des incertitudes majeures pèsent du côté du poste des dépenses. Citons quelques exemples :

- l'évolution du coût de l'énergie tant de l'électricité, du gasoil de roulage que du chauffage au gaz ou au mazout ;
- les charges des pensions qui pèsent de plus en plus lourdement dans les budgets publics, alors que les recettes n'ont pas suivi la même évolution.

Pour conclure

Gouverner exige du recul, de la patience, de la réflexion, de la mémoire et de la compréhension des enjeux à venir.

Nous avons la fierté du service rendu à nos citoyens dans l'intérêt général. Tout ce qui est entrepris pour améliorer le quotidien des Rochefortois est le fruit d'une volonté politique de l'équipe en place.

L'évolution rapide de la société, le repli sur soi et les exigences de plus en plus fortes, pointues et nombreuses des citoyens, une complexité rarement atteinte dans les procédures administratives sont notre lot quotidien. Pour nous, aucun jour ne se ressemble, pas de routine.

Il ne faut jamais se reposer sur les lauriers du travail effectué au passé. Nous avons l'obligation et une responsabilité particulière, celle d'être sans cesse efficaces et efficients, plus performants et plus professionnels dans l'exercice de notre mission au bénéfice de nos concitoyens à qui nous réservons toute notre attention.

Sachant que les années à venir ne seront pas simples, nous voulons faire preuve de la plus grande prudence en nous engageant dans divers projets.

Osons avec prudence, anticipons pour ne pas être surpris, persévérons avec ténacité, soyons visionnaires, agissons pour tous.

François Bellot
Sénateur-Bourgmestre